



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Hauts-de-France | 2008

Gauchy – Les Quarante Setiers, Zone Auguste- Delaune (phase 1)

Opération préventive de diagnostic (2008)

Patrick Lemaire



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/82969>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Patrick Lemaire, « Gauchy – Les Quarante Setiers, Zone Auguste-Delaune (phase 1) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Hauts-de-France, mis en ligne le 06 juillet 2021, consulté le 08 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/82969>

Ce document a été généré automatiquement le 8 juillet 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Gauchy – Les Quarante Setiers, Zone Auguste-Delaune (phase 1)

Opération préventive de diagnostic (2008)

Patrick Lemaire

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Une demande anticipée de prescription de diagnostic à l'initiative de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin est à l'origine du diagnostic archéologique. Réalisé en plusieurs phases, le projet global d'aménagement portera à terme sur une superficie de 32 ha. Le diagnostic réalisé a permis d'explorer un secteur vierge de données archéologiques. Topographiquement, l'emprise se situe entre le plateau d'un éperon (nord-est – sud-ouest) dominant la Somme, rive gauche, et l'amorce d'une terrasse bordant la plaine alluviale de ce fleuve. L'expertise, à hauteur de 15,62 % de la surface totale de l'emprise (16 ha environ), a permis de révéler 116 faits anthropiques anciens répartis principalement dans sept zones distinctes. La quasi-totalité des vestiges (89 %) a été fouillée intégralement (trous de poteau et fosses) ou partiellement (tronçons fossoyés) durant le diagnostic. Au terme des décapages, les vestiges archéologiques mis au jour révèlent des occupations humaines anciennes protohistoriques (transition Aisne-Marne IIC/IIIA, Demoule 1999) et La Tène C1 (Haffner 1976), pré-conquête romaine (La Tène D2/D2a, Metzler 1996) et historiques (période julio-claudienne et Haut-Empire *lato sensu*).
- 2 Pour le second âge du Fer, les témoins des occupations se répartissent dans quatre zones distinctes et sont rattachables à deux phases chronologiques différentes. Les vestiges des zones 1, 2 et 3 témoignent d'établissements de la période Aisne-Marne IIC/IIIA alors que les structures de la zone 4 caractérisent un enclos de La Tène C1. Située en bordure occidentale du plateau, la zone 1 a fait l'objet d'un décapage extensif de 1 480 m² permettant la découverte de deux silos et d'une fosse. L'extension et le

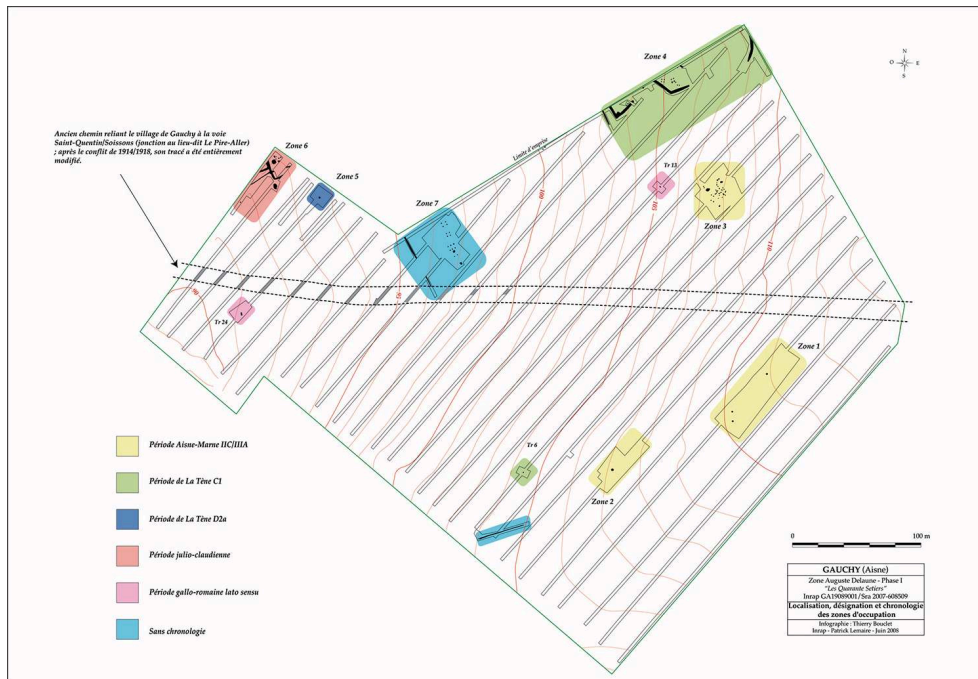
maillage serré des tranchées adjacentes mettent en évidence une absence de structure notamment des trous de poteau suggérant des bâtiments connexes aux silos. Pourtant une occupation humaine permanente semble indubitable au vu des sédiments détritiques et organiques rejetés dans les structures (rejets de feu, mobiliers céramiques et restes fauniques). Une architecture de bois et de terre peut également être suggérée par la présence de gros éléments en torchis (chauffés) présentant des empreintes de claires sur l'une de leurs faces. L'absence de vestiges immobiliers pourrait être liée à l'activité érosive (naturelle et mécanique) sensible sur cette position topographique ou aux effets indirects du premier conflit mondial.

- 3 Située plus en avant sur l'éperon, à 70 m au sud-ouest de la zone 1, la zone 2 a fait l'objet d'un décapage extensif de 580 m² environ suite à la découverte en tranchée d'une grande fosse dépotoir ; l'extension n'a cependant pas permis la découverte de structure supplémentaire. Isolée, cette fosse est peut-être à rattacher aux vestiges contemporains de la zone 1.
- 4 Étendue sur la partie haute du versant oriental de l'éperon, la zone 3 a fait l'objet d'un décapage extensif de près de 800 m² environ ; l'extension a permis la mise au jour de plusieurs faits archéologiques, essentiellement trous de poteau et fosses, caractérisant une petite unité d'habitat ouvert. Il semblerait qu'au terme du diagnostic, cet habitat ait été cerné dans son développement principal. La fouille et l'analyse des structures font apparaître assez nettement les plans de deux édifices à poteaux plantés : une habitation à faitière comportant une partie principale rectangulaire adjointe de deux absides triangulaires sur les pignons (surface habitable de 32 m²) et un grenier surélevé à quatre poteaux (4 m²). À l'intérieur de l'habitation, un aménagement de plan régulier (3,40 m sur 1,60 m) intègre parfaitement le plan général du bâti. Il est interprété comme une zone de stockage ou de vie (couchage) surélevée. D'autres trous de poteau sont localisés aux abords de ces bâtiments sans qu'aucune organisation n'apparaisse clairement. Les autres structures associées à cet habitat correspondent à des fosses (d'extraction ?) utilisées comme dépotoir et à un foyer extérieur. L'ensemble des données recueillies et analysées permet d'interpréter la nature de cette occupation comme un petit habitat ouvert. De création *ex nihilo*, cet établissement ne semble pas être occupé très longtemps (moins d'une cinquantaine années) avant d'être définitivement déserté.
- 5 À l'exception d'une fosse isolée, tous les vestiges de La Tène C1 se concentrent dans l'angle nord-ouest du secteur d'étude et se développent principalement le long du flanc occidental de l'emprise (zone 4). Ils correspondent à des trous de poteau constituant des bâtiments et des tronçons de fossés suggérant deux systèmes enclos. Les tranchées de diagnostic et leur extension ont permis de circonscrire le développement oriental de l'établissement. Il apparaît clairement que l'occupation se développe au nord-ouest, à l'extérieur de l'emprise. Il faut d'emblée préciser que la parcelle adjacente a, dans les cinq dernières années, fait l'objet d'un aménagement commercial sans qu'un diagnostic archéologique préventif n'ait été réalisé. Il convient de dire que les vestiges découverts au cours de notre diagnostic constituent donc les derniers témoins de cet établissement enclos. Cependant, la représentativité de ces derniers par rapport à l'intégralité de l'occupation ne peut être estimée suite au très faible empiètement des vestiges sur l'emprise diagnostiquée (moins de 25 m). De plus, la présence d'une vaste excavation non datée (carrière d'extraction de craie moderne ?) au cœur de la zone archéologique a irrémédiablement détruit une partie des vestiges. L'occupation se développe sur le

haut du versant oriental de l'éperon, à l'emplacement d'un léger replat. Au terme de notre expertise, les faits archéologiques permettent d'entrevoir les bribes de deux systèmes d'enclos accolés ceinturant des bâtiments de type greniers surélevés à quatre poteaux, Les vestiges préromains et julio-claudiens correspondent essentiellement à une sépulture à incinération pour La Tène D2a (zone 5) et à des structures en creux, témoins d'un habitat enclos, pour la période Julio-Claudienne (zone 6).

- 6 La sépulture à incinération est située dans la partie occidentale du secteur d'étude, en bordure d'emprise. Une extension de décapage a été réalisée autour de la tombe sur près de 155 m² sans permettre la découverte d'autre fosse sépulcrale. De plan quadrangulaire (proche d'1 m de côté), la fosse sépulcrale contenait un dépôt funéraire constitué d'un petit amas d'ossements brûlés, de sept vases, d'une pincette en fer, d'un bracelet et d'un anneau en alliage cuivreux ainsi qu'une fusaiïole en terre cuite. L'établissement Julio-Claudien est situé dans l'angle nord-ouest de la partie occidentale de l'emprise, non loin de la sépulture à incinération. Cette zone a fait l'objet d'un décapage complémentaire sur près de 250 m² environ qui a permis la mise au jour de plusieurs faits archéologiques, essentiellement trous de poteau et fosses (dont une cave non appareillée ?) suggérant un enclos d'habitat. Le recoupement de certaines structures, notamment des fossés, semble témoigner d'une phase de réaménagement de l'établissement ou de son déplacement. Le *terminus ante quem* de cet établissement est fixé sous le règne de l'empereur Claude. Au vu du développement de la trame fossoyée, il semblerait que l'angle sud-est de l'enclos ait été appréhendé. Cependant, le très faible empiètement de cet établissement sur l'emprise diagnostiquée (une vingtaine de mètres) rend son interprétation impossible.
- 7 Une occupation structurée mais non datée a également été mise au jour à l'amorce d'une terrasse, au pied du versant oriental de l'éperon (zone 7). Au terme de notre expertise, les faits archéologiques permettent principalement d'individualiser deux greniers surélevés à quatre poteaux et d'un bâtiment à six poteaux (grenier ou bâtiment d'exploitation). Deux autres trous de poteau peuvent suggérer l'existence d'une quatrième construction partiellement conservée. Les différents édifices s'alignent sur leur côté oriental et se répartissent selon un axe nord-nord-ouest – sud-sud-est. Aucune datation ne peut donc être avancée pour cette occupation caractérisée par des constructions connues du premier âge du Fer au haut Moyen Âge

Fig. 1 – Localisation, désignation et chronologie des zones d'occupation



DAO : P. Lemaire (Inrap).

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtEVhJGyYQeA>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0dGw1ud4po>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtclkU53uSWm>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIgiK7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtOA7J729U5c>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

Année de l'opération : 2008

AUTEURS

PATRICK LEMAIRE

Inrap